



## EDITO

Madame, Monsieur,

Avec ce nouveau numéro de notre journal municipal qui marque la fin de l'année, c'est l'occasion de revenir sur les faits marquants pour notre ville. Le démarrage d'un vaste programme de travaux sur l'avenue du 8 Mai 1945, avec comme priorité la sécurité des élèves du collège, la création de voies en mode doux, la gestion des eaux pluviales favorisant leur infiltration, tout cela va créer un nouvel environnement pour cette entrée majeure de la ville.

Depuis plusieurs années, l'équipe municipale est attachée à accentuer la sécurité en développant la vidéo-surveillance, en centre-ville, aux écoles et à d'autres endroits stratégiques. Plusieurs faits ont pu être élucidés par la gendarmerie grâce à ces installations.

De nouveaux commerces ont ouvert en centre ville, preuve irréfutable de l'attractivité de notre cité, confirmée par quelques témoignages de nouveaux arrivants.

Un article important sur les nouveaux modes de gestion des espaces publics depuis l'interdiction en 2021 de l'utilisation des produits phytosanitaires. J'en profite pour saluer l'engagement sans faille de nos agents des services techniques dans les missions qui leur sont confiées.

Je terminerai mon propos en saluant le remarquable travail réalisé par Monsieur Maurice SARAZIN, natif de Lapalisse, il vient d'écrire « Lapalissois Célèbres et Remarquables » ouvrage publié par Allier Généalogie. Une mine de renseignements qui va faire référence et devenir la mémoire de notre ville.

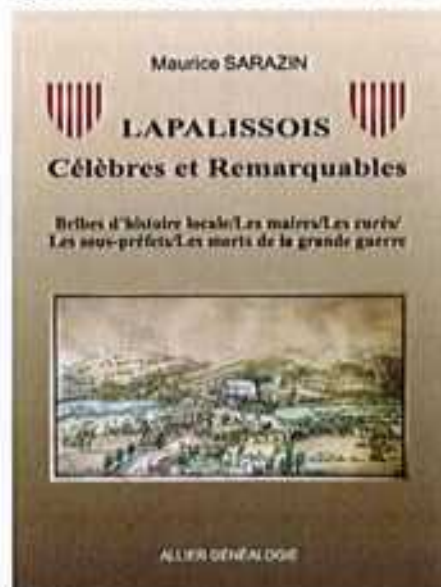
Madame, Monsieur, avec les membres du Conseil Municipal, je vous souhaite, ainsi qu'à vos familles, d'excellentes fêtes de fin d'année.

### Jacques de CHABANNES

*Maire de Lapalisse*

*Président de la Communauté de Communes « Pays de Lapalisse »*

*Conseiller Départemental Canton de Lapalisse*



### EDITIO p. 1

#### TRAVAUX p. 2 & 3

- Aménagement de l'avenue du 8 Mai 1945
- Un avenir plus sain et plus durable pour tous

#### TAXES FONCIÈRES VIDÉO-VERBALISATION p. 4

- Impôts locaux - Taxes foncières
- La vidéo-verbalisation pour assurer la sécurité

#### RAVALEMENT DE FAÇADES BERGE DE LA BESBRE p. 5

- Aide de la commune pour relooker vos façades
- La Berge de la Besbre au parc floral

#### BIENVENUE À LAPALISSE p. 6 À 8

- Un restaurant semi-gastronomique à Lapalisse
- L'accueil et la qualité avant tout
- L'expérience au service de la clientèle
- Lapalisse une ville accueillante et propre
- Ville dynamique et propre
- Lapalisse, attractivité et accueil.

#### ZONE 30 TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES p. 9

- Petite révision du code la route
- Tri des déchets alimentaires : un nouveau service de proximité depuis le 10 juin 2024

#### COMMÉMORATIONS ET DÉFILÉS p. 10

- Rétrospective 2024

#### CCAS - VILLAGE ÉTAPE p. 8

- Repas annuel du CCAS
- Lapalisse Village-étape de l'année 2024

#### L'AVANT NOËL RÉUNIONS DE QUARTIERS p. 8

- Parole aux habitants

Commission de rédaction :  
Jacques de Chabannes, Patrick Baulin,  
Annie Minard de Chabannes,  
Joël Roussille, Emile Moutière,  
Marjorie Vaz, Valentin Martin.

Conception & Impression :  
SARL'Impressaria Guéroux  
3, rue de l'Industrie - Lapalisse



## Aménagement de l'avenue du 8 Mai 1945

L'aménagement de l'avenue du 8 Mai 1945 qui renforcera l'image de notre cité, labellisée « plus beaux détours de France », a débuté.

Le projet final qui part de l'avenue Jean Macé jusqu'au giratoire de Bellevue est divisé en trois sections.

La première phase de travaux allant de l'avenue Jean Macé à l'allée des sports devrait, selon les conditions météorologiques, s'achever fin mai 2025, soit 8 mois de travaux.



Il faudra donc être patient et respectueux de la signalisation mise en place.

Le projet d'aménagement comporte de nombreux éléments :

- séparation et clarification des espaces afin de limiter les conflits d'usages.
- gestion des eaux de ruissellements (noues végétalisées, pavés perméables, enrobés drainants) afin de faciliter l'infiltration naturelle.
- réduction de la chaussée à deux voies.
- création d'une piste cyclable et de cheminements piétons adaptés aux personnes à mobilité réduite.
- aménagement de parkings perméables avec notamment l'agrandissement de celui du collège pour assurer une meilleure sécurité et ramener les bus à l'avant de l'établissement.
- création de poches de stationnement le long du tracé.
- modification et sécurisation de différents carrefours.
- plantation de massifs arborés sur tout le parcours.
- création d'éclairage devant le collège.
- pose de mobilier urbain.

A coup sûr, ces travaux vont transformer et sublimer l'entrée de notre ville en offrant une belle perspective sur le château, fleuron emblématique de Lapalisse. Ainsi les visiteurs seront accueillis de la plus belle façon dans la cité des vérités avec ou sans embouteillage...



## Un avenir plus sain et plus durable pour tous

Depuis plusieurs années, les effets néfastes des produits phytosanitaires sur l'environnement et la santé sont de plus en plus reconnus. Ces produits contiennent des substances actives qui une fois pulvérisées se dispersent dans les sols et peuvent contaminer les nappes phréatiques.

L'arrêt de leur utilisation dans l'entretien des espaces publics depuis l'arrêté du 15 janvier 2021 représente un changement significatif dans les pratiques de nos services techniques, avec des incidences notables sur la gestion de ces zones.

La pluviométrie abondante de cette année 2024 ne nous a pas aidé dans cette transition et a permis à la végétation de prospérer considérablement; il a fallu réorganiser nos ressources et recruter des renforts pour l'équipe des espaces verts.

Sans ces produits chimiques, il devient crucial de rechercher des solutions alternatives pour contrôler la croissance des mauvaises herbes et préserver l'esthétique des espaces verts. Des méthodes telles que le désherbage manuel et mécanique, l'utilisation de paillis organiques ou le recours à des plantes couvre-sol peuvent être explorées. L'indulgence du public est également



primordiale, car il est nécessaire de modifier la perception collective des espaces publics, en acceptant une apparence plus naturelle et parfois moins "parfaite". Cette transition vers des pratiques plus écologiques nécessite donc une communication efficace pour sensibiliser le public aux avantages environnementaux et, à long terme, à ces nouvelles approches.

Une collaboration étroite entre la municipalité, les professionnels de l'aménagement paysager et les citoyens peut favoriser le succès de cette transition. Il est essentiel de recourir à des techniques alternatives pour assurer une gestion efficace et durable. Par ailleurs, impliquer la communauté dans des initiatives comme le jardinage collectif ou des ateliers sur la biodiversité ou encore des journées citoyennes pour l'entretien de certains sites peut renforcer le lien entre les habitants et leur environnement, tout en valorisant les efforts de tous vers une gestion plus respectueuse de la nature.

En fin de compte, l'objectif est de créer des espaces publics qui non seulement embellissent nos vies, mais qui soutiennent également la santé de notre planète pour les générations futures.

## Impôts locaux - Taxes foncières

Pour rappel, la commune de Lapalisse n'avait pas augmenté ses taux de taxes foncières depuis 2012, elle a même eu l'opportunité d'appliquer une baisse de ses taux de 2% en 2017, puis 2018 et 2019.

En 2024, la commune de Lapalisse a été contrainte d'augmenter ses taux d'imposition de 2% pour notamment compenser la hausse du poste de dépenses d'énergie qui pèse lourd dans le budget communal, et pour financer les investissements tels que l'aménagement de l'Avenue du 8 Mai 1945.

Voici les taux votés par la commune de Lapalisse :

	Année 2023	Année 2024	Evolution
Taxe Foncière sur le Bâti	37,05%	37,79%	+2%
	Année 2023	Année 2024	Evolution
Taxe Foncière sur le Non Bâti	33,56%	34,23%	+2%

Il convient de préciser que les hausses du montant de taxe foncière sont surtout du fait de l'Etat qui a décidé de revaloriser l'assiette des bases fiscales à hauteur de 3,9% pour 2024 (lignes Base figurant sur les avis d'imposition).

A cette revalorisation vient éventuellement s'ajouter les évolutions physiques dues à des travaux (construction nouvelle, changement d'affectation du bien, installation d'équipements nouveaux...).

Ces évolutions physiques viennent donc également impacter à la hausse la base fiscale figurant sur l'avis d'imposition.

## VIDÉO VERBALISATION

### La vidéo-verbalisation pour assurer la sécurité

La municipalité a le souci de garantir la sécurité de ses administrés, elle s'est équipée depuis plusieurs mois d'une vingtaine de caméras de vidéo-protection. Elles sont installées à des endroits stratégiques dans la ville : lieu de passage, carrefour, entrées de la ville... Les caméras filment l'espace public uniquement, les espaces privés comme les habitations étant floutés.

Les images sont consultables depuis un ordinateur situé dans une pièce sécurisée à la mairie. Seules quelques personnes sont habilitées à consulter ces images qui sont stockées durant 15 jours.

Par autorisation préfectorale, la municipalité a installé des caméras qui fonctionnent en vidéo-verbalisation sur 2 sites : l'aire des Vérités et l'école élémentaire. Un panneau d'information est placé à l'entrée de chaque zone pour en informer les usagers.

Aux abords de l'école, le but est d'assurer la sécurité des enfants. Les agents communaux constatent une amélioration des comportements et du flux de véhicules depuis la création de cette zone début septembre. En parallèle, le personnel municipal en charge de la sécurité est présent devant l'établissement pour faire de la prévention auprès des automobilistes. Durant l'été, une quinzaine de places de parking a vu le jour, ce qui contribue aussi à améliorer la circulation. A noter par ailleurs qu'un arrêté municipal a été pris pour interdire les chiens aux abords de l'école, même tenus en laisse, pour une question de sécurité.

A l'Aire des vérités, l'objectif était de faire face à l'incivilité des camions (dégradations, dépôt des déchets, stationnement gênant). On note une diminution des infractions depuis l'installation de la vidéo-verbalisation il y a 6 mois. Dans cette zone, une dizaine de verbalisations est réalisée chaque mois ; les contraventions concernent même les véhicules provenant de pays européens. En cas d'infractions, des PV électroniques sont envoyés aux automobilistes.

Les vidéos sont consultées par la Police Municipale, et les gendarmes sur réquisition.



## Aide de la commune pour relooker vos façades

Depuis plusieurs années la commune a mis en place un dispositif d'attribution d'aide pour le ravalement des façades, clôtures, marquises et rénovation de menuiseries.

Suivant le type de travaux demandés, le montant accordé est de 30 à 35% du montant HT du devis des travaux, plafonné à 10 000 euros. Une majoration de 5% du montant HT des travaux est appliquée lorsque la rénovation concerne plusieurs façades, clôtures ou encore marquises.

Cette subvention de la commune peut être attribuée aux personnes physiques et morales, propriétaires ou locataires, sans considération de revenus ou niveau de loyers.

Le logement ou commerce éligible doit se situer dans une zone concentrée sur le centre bourg et le long des principaux axes de circulation. En mai 2024 le conseil municipal a validé l'élargissement du périmètre aux immeubles situés île St Jean dont les façades sont visibles depuis la rue du Président Roosevelt.

Le dossier de demande de subvention présenté en Mairie doit faire l'objet d'une déclaration préalable déposée auprès du service de l'urbanisme et être conforme à l'autorisation délivrée. Les travaux ne peuvent commencer qu'après l'obtention des autorisations d'urbanisme réglementaires et de l'accord de subvention.

Si vous êtes intéressés par ce dispositif, pour plus de précisions, contactez Anne COMPTOUR au 04 70 99 72 63 ou à l'adresse mail suivante : [habitat@cc-paysdelapalisse.fr](mailto:habitat@cc-paysdelapalisse.fr)



## La Berge de la Besbre au parc floral

A l'automne 2022 des travaux importants avaient été effectués le long de la Besbre afin de restaurer et renforcer ses berges. Après les berges du camping, celles du quai de Besbre et de la rue de la prairie, c'est la berge en amont de la passerelle du parc floral qui, à son tour, a bénéficié de la remise en état de son nez.

Si dans la rue de la prairie la technique du caisson végétalisé avait été utilisée, la restauration du quai de Besbre a fait appel à la technique du tunage bois. Ce dernier procédé a été choisi pour la berge du parc floral. Constitué d'un parement vertical en bois, il permet de redessiner et de consolider les berges érodées tout en maintenant leur perméabilité et facilitant leur revégétalisation.

Ville du nord de la région Auvergne Rhône-Alpes, située près de Vichy, Lapalisse est célèbre pour ses fameuses « vérités » ou « lapalissades », son château, son spectacle Son et Lumière et la reconstitution tous les 2 ans de "l'Embouteillage des années 50-60" sur la route mythique des vacances. Lapalisse détient les labels prestigieux de "Village-Etape" et "Plus beaux détours de France", ainsi que deux fleurs au label « Ville Fleurie ». Elle est également ville marraine d'un bâtiment de la marine nationale, l'Aviso Commandant Blaison.

Arrimée aux berges de la Besbre, à la frontière de la plaine de Billezois et de la Montagne Bourbonnaise, Lapalisse occupe une position charnière proposant de multiples possibilités pour y vivre, travailler ou développer une entreprise. Soucieux de connaître la motivation et le choix de cette destination, nous sommes allés à la rencontre des nouveaux arrivants.



## Un restaurant SEMI-GASTRONOMIQUE à Lapalisse

Originaire de Moulins, après avoir travaillé dans différentes maisons étoilées, Anthony Pactat a choisi le pays de Lapalisse et la cité des vérités pour ouvrir son restaurant « Le Petit Gourmand » pour combler vos papilles avec délicatesse. L'emplacement en centre bourg et le potentiel de clientèle existant sur Lapalisse ont motivé son choix.



## L'accueil et la qualité avant tout

Résidant en Pays de Lapalisse, Kadous Allan a ouvert récemment un magasin en bordure de la rue principale « L'Allier du vin ». La diversité des nombreux commerces existant dans le bourg centre de la cité des vérités a conforté son désir d'apporter un nec plus ultra à sa clientèle. La récente édition de l'Embouteillage de Lapalisse a permis de booster son activité.



## L'expérience au service de la clientèle

Native de Montluçon, Christelle Bougerol a repris depuis le début de l'année l'emblématique Bar du Marché. Cet établissement situé au cœur de ville de Lapalisse à proximité de commerces essentiels tel que pharmacies, assurances, banques et services postaux ont motivé le choix de M<sup>me</sup> Bougerol. Ayant acquis son expérience de Barwomen et de restauratrice aux 4 coins de l'hexagone, motivée pour être à son compte elle prospecte dans la région Auvergne-Rhone-Alpes pour s'installer.

*« Plusieurs bars de la région étaient en concurrence, ce commerce en centre bourg fermé depuis peu me convenait parfaitement. Depuis mon ouverture, j'ai une très bonne clientèle, mais il faut se battre. La ville est accueillante, plusieurs labels viennent récompenser les efforts de la commune, même si quelques commerces font défaut comme une boucherie, un magasin de chaussures et de vêtements. Un fleurissement plus important sur l'axe principal chez les particuliers serait un plus pour l'accueil. Mais globalement je suis contente »*



## Lapalisse une ville accueillante et propre

Récemment arrivée sur Lapalisse, M<sup>me</sup> Blank, jeune retraitée originaire de Lyon connaissait déjà la région de Lapalisse. L'absence de magasin de chaussures et de vêtements n'a pas le moins du monde modifié son choix pour venir passer une retraite paisible.

« Lapalisse est une belle ville, propre, accessible avec un magnifique parc Floral. J'ai été chaleureusement accueillie, le cordon associatif est conséquent et l'essentiel au niveau commerces et soins est présent. La Micro Folie et Ciné Palice donnent à la population des animations des grandes villes. Je suis contente d'être Lapalissoise ».

## Ville dynamique et propre

Clermont et Paris offrent sûrement plus qu'un bourg centre du Bourbonnais, mais à la retraite c'est Lapalisse que M. et M<sup>me</sup> Montoloy ont choisie.

Des attaches sur la région, l'accès à l'immobilier, le patrimoine culturel, le tissu associatif et les infrastructures de soins et sportives ont favorisé ce choix.

« Au cours de nos différentes étapes, nous avons rarement vu une ville aussi dynamique et propre où la municipalité fait le maximum pour que ses habitants aient un confort de vie meilleure. Aujourd'hui nous sommes fiers d'être Lapalissois ».



## Lapalisse, attractivité et accueil

Une vie professionnelle bien remplie ponctuée de nombreuses affectations, c'est le parcours de M. et M<sup>me</sup> Bellan. L'heure de la retraite arrivée, ce couple a cherché une région vallonnée avec une commune ayant un bourg centre et disposant d'un pôle santé conséquent avec de nombreux commerces. Leur choix de résidence s'est porté sur le Pays de Lapalisse et sur la cité des vérités en particulier. « C'est une ville très accueillante et relativement propre, à Lapalisse nous avons eu le plaisir de découvrir une vie sociale très active avec des espaces culturels et associatifs animés permettant aux arrivants une intégration plus facile ».

« Bien que tout ne peut pas être parfait, à aucun moment nous ne regrettons notre choix ».





## Petite révision du code de la route

Lapalisse comporte une zone où la vitesse est limitée à 30 km/h, rue du président Roosevelt, commençant après le pont de la Besbre pour finir au carrefour avec la rue Jean Macé.

Les services du Département avaient salué en 2010 l'abandon des feux tricolores, précisant que la zone 30 était le meilleur choix pour équilibrer le trafic de circulation de cette rue.

La faible vitesse imposée par la zone 30 permet une co-circulation plus sécurisée pour les véhicules motorisés, vélos et piétons. La conduite d'un automobiliste est plus calme, lui donnant plus de temps pour apercevoir un piéton et l'éviter.

Les statistiques attestent qu'un accident avec un piéton peut être mortel à 100% pour 70km/h passant à environ 10% pour 30 km/h. Depuis 2010, on a constaté très peu d'accidents matériels et un seul accident corporel avec blessures légères, un jour où la 2X2 voies était déviée par le centre ville. En 2011, 85% des usagers circulaient à 43 km/h, pour passer à 36 km/h en 2022.

Une plus grande sensibilisation pour le respect de la zone 30 est encore nécessaire.

Les principales prescriptions légales, outre la limitation de vitesse à 30 km/h, sont la priorité à droite tout le long de la zone 30 et la traversée de la chaussée autorisée partout. Rappelons que le piéton n'est pas prioritaire dans cette zone contrairement aux passages piétons.

Soyons donc vigilants aux piétons et n'oublions pas ces quelques règles pour la sécurité de tous.



## TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

### Tri des déchets alimentaires : un nouveau service de proximité depuis le 10 juin 2024

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, chaque français doit trier et valoriser ses déchets alimentaires ; il s'agit d'une obligation légale. Ainsi, le SICTOM Sud-Allier offre à chaque foyer la possibilité de trier ses bio-déchets grâce à l'installation de 17 bornes dédiées et la remise d'un bio-seau gratuit.

#### Comment ça marche ?

1. Triez vos déchets alimentaires à votre domicile grâce au bio-seau remis gratuitement par le SICTOM.
2. Videz le contenu du bio-seau, idéalement 2 fois par semaine, dans l'une des 17 bornes implantées dans la commune.
3. Les bornes sont collectées chaque semaine. Les déchets sont dirigés vers un méthaniseur et permettent la production d'engrais.

#### Que peut-on mettre dans les bornes ?

##### Autorisés :

- les fruits et légumes ( épluchures et périmés ) - les restes de repas - les os, viandes et poissons - les pains et céréales - les coquilles d'oeufs - le marc de café et les sachets de thé (en papier) - les laitages.



##### Interdits :

- les coquillages et crustacés - les huiles, cendres, litières - les emballages, films plastique, capsules de café - les déchets verts du jardin

En triant vos déchets alimentaires, votre poubelle d'ordures ménagères sera allégée et vous devriez la sortir moins souvent!

Pour plus d'informations: [www.sictomsudallier.fr](http://www.sictomsudallier.fr)  
- Contacts : 04 70 45 51 67 ou [contact@sictom-sud-allier.fr](mailto:contact@sictom-sud-allier.fr)



# COMMÉMORATIONS ET DÉFILES

Tout au long de l'année les élus et les Lapalissois ont honorés les différentes périodes de notre histoire.



11 Novembre



11 Novembre



11 Novembre



## Repas annuel du CCAS

Samedi 16 novembre, la salle de la Grenette était fort accueillante avec de belles fleurs et plantes prêtées par l'entreprise Denis Chassot.

Deux cents de nos aînés lapalissois se sont retrouvés pour partager un moment convivial.

Choux au saumon, suprême de poulet aux écrevisses et mignardises ont ravi leurs papilles.

Chansons, quelques pas de danse, du swing à la valse, ont apporté sourire et plaisir tout au long de cette agréable journée.

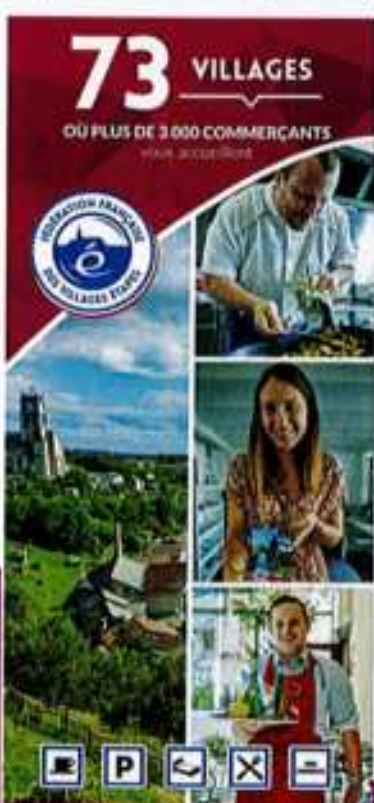
Cette année, nous saluons la présence de notre député Nicolas Ray qui s'est joint à nos aînés.



## Lapalisse Village-étape de l'année 2024

Belle récompense pour les nombreux acteurs de la cité des vérités, récemment Lapalisse vient de se voir attribuer la première place du concours des villages étapes de l'année 2024.

Ce prix est une grande fierté pour notre ville, il reflète l'engagement de tous pour faire de notre commune un lieu accueillant et dynamique. Déjà détentrice de plusieurs labels, cet énième prix remporté devant 77 villages étapes est pour tous une source de motivation supplémentaire pour continuer à recevoir et à faire vivre notre ville.



## L'Avant Noël

Nouveauté ! Cette année les agents communaux actifs et retraités, aidés par l'élue référente, ont fabriqué un beau carrousel place du général Leclerc.

Rappelons, pour les nouveaux lapalissois, qu'il vient s'ajouter à la maison du père Noël, la grande roue et la scène d'hiver déjà présentes sur cette place, ainsi que les autres décors créés au fil des ans, place de la République, rue du commerce et devant la mairie.

Le samedi 14 décembre, le comité des fêtes de Lapalisse renouvelle son marché de Noël et organise une course des pères Noël.



## Paroles aux habitants

Initiées il y a quelques temps, les réunions de quartier se sont déroulées tour à tour en différents lieux de notre commune. Celles-ci ont permis de présenter aux habitants les différents projets en cours ou à l'étude et d'échanger sur les attentes de chacun. Certaines préoccupations sont soulevées et des solutions sont apportées en fonction de la réglementation.

Trois réunions seront organisées juste au début du printemps. Nous espérons vous rencontrer à cette occasion, au cœur de vos quartiers.

- Sens Roanne-Moulins. Quartier à droite de l'avenue du 8 Mai 1945. Vendredi 28 Mars 2025 19h00. Salle du gymnase.
- Sens Roanne-Moulins. Quartier à gauche de l'avenue du 8 Mai 1945, vendredi 4 Avril 2025 19h00. Salle des Vérités.
- Quartier haut de Ville, vendredi 11 Avril 2025 19h00. Salle de la Grenette.

